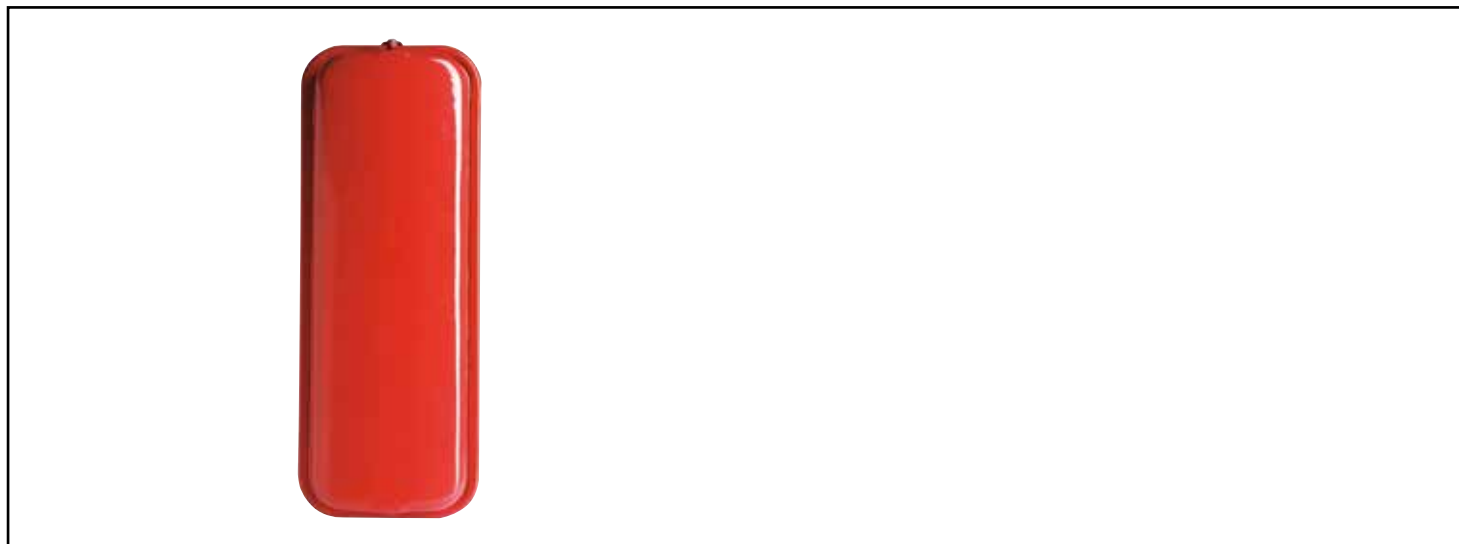


Référence : **29-08**

VASE D'EXPANSION PLAT 8L RECTANGULAIRE À MEMBRANE SUSPENDU



- FAIBLE EMBREMENT
- ADAPTÉ AUX CHAUDIÈRES TOUTES ÉQUIPÉES
- FINITION ROUGE RAL 3000

DESCRIPTION	Capacité 8 litres. - Pré-gonflage à 1,5 bar. - Pression maxi. 3 bars. - Température -10 à +90°C. - Raccordement mâle 20/27. - Membrane en élastomère SBR. - Epaisseur 113 mm. - Hauteur 515 mm. - Largeur 200 mm. - Finition rouge RAL3000.
CARACTÉRISTIQUES	Vase d'expansion chauffage à suspendre plat rectangulaire 8 Litres : - Pré-gonflage 1,5 bar (Azote). - Pression maxi. 3 bar. - Raccordement : M 3/4". - Plage de température d'utilisation : -10°C à +90°C - Époxy rouge - RAL 3000. - Membrane en NBR. - modèle rectangulaire 515 x 200 mm, Epaisseur 113mm
APPLICATIONS	S'installe sur une installation de chauffage Permet de stabiliser la pression d'eau d'un circuit de chauffage
CONDITIONS D'UTILISATION	Vérifier la contenance du vase en fonction de la quantité d'eau du circuit de chauffage. Régulièrement, il est conseillé de vérifier la pression d'air, contenu dans le vase, avec un manomètre.
COMPATIBILITÉ	Convient pour toutes les chaudières, en remplacement d'un vase d'expansion rectangulaire de mêmes dimensions
PRÉCAUTION D'EMPLOI	N'est pas adapté aux installations sanitaires
SPECIFICATIONS D'INSTALLATION	Permet la diffusion et la régulation du chauffage dans une habitation. N'est pas adapté pour une application autre que celle décrite ci-dessus. Notre garantie porte sur les défauts de matière ou de fabrication et s'applique dans les conditions définies par le fabricant. La garantie ne couvre pas les consommables, l'usure normale, les pièces mobiles (2 ans), les dommages dus aux chocs, au gel, le défaut d'entretien régulier et approprié, de produits d'entretien trop agressifs ou de traitements de l'eau inadaptés, à la présence de corps étrangers véhiculés par l'eau (limaille, sable, calcaire, etc...) la mise en oeuvre non conforme aux règles de l'art, avis et fiche technique et aux DTU.
PRESCRIPTION DE POSE	Adapté à la maintenance des chaudières tout équipées

